



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 AVRIL 2016.

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 22 mars 2016.

Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :

VOIRIE :

- ☞ Après avoir entendu le rapport de la Commission Voirie précisant qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de la débroussailleuse (épareuse) et d'un tracteur, accepte les propositions du Groupe SAVAS détaillées comme suit :
 - Acquisition d'une débroussailleuse (épareuse) pour un montant de 39 000 € HT, soit 46 800 € TTC avec une reprise de l'ancien matériel pour un montant de 3 500 € TH, soit 4 200 € TTC.
 - Acquisition d'un tracteur d'occasion pour un montant de 37 200 € HT, soit 44 640 € TTC avec une reprise de l'ancien matériel pour un montant de 8 000 € HT, soit 9 600 € TTC.
- ☞ Confie à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil le groupement de commandes voirie 2016 et désigne M. MESLET Eric, titulaire et M. BERTIN Alain, suppléant, pour représenter la commune au sein de la commission d'appel d'offres intercommunale qui devra désigner les titulaires du marché.
- ☞ Prend acte des projets d'aménagement de la RD n°69 (rue Brûlée) élaborés et présentés aux élus par l'ADAC 37.

PROJET COMMUNAL :

- ☞ Est informé de l'avancement du dossier d'aménagement du Centre Bourg ; les propriétaires des jardinets situés le long de la RD 952 dans le périmètre concerné par les travaux ont été contactés ; une prochaine réunion aura lieu avec ces riverains et la DDT Fluviale ; le Maire rencontrera l'Architecte des Bâtiments de France et SAFEGE (Maître d'œuvre) le 22 avril et une première réunion de la commission Projet Communal aura lieu le 25 avril en présence de SAFEGE et M. CHARRIER (DDT Fluviale) avant le lancement de l'opération.
- ☞ Décide de conclure une convention de superposition de gestion avec la DDT Fluviale, au profit de la commune, des parcelles dépendant du domaine public fluvial suite aux travaux d'aménagement du Centre Bourg (travaux réalisés pour la tranche 1 : belvédère et travaux à réaliser pour la tranche 2 : place Albert Ruelle).



COMMERCE :

- ☞ Entend le compte-rendu de la réunion de chantier du 6 avril ; M. BREUST, architecte, a sollicité des devis complémentaires au vu du plan d'installation du matériel transmis par les porteurs de projet ; la prochaine réunion aura lieu le mercredi 27 avril.

QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Est informé de la fusion-absorption des associations Les Bateliers des Vents d'Galerne et Maison Loire et Nature suite à l'assemblée générale du 11 avril.
- ☞ Est invité à assister à l'inauguration de l'exposition Vernalis le 19 avril à 18 heures.
- ☞ Accepte le devis transmis par Atome Communication pour le remplacement des 6 kakemonos dans le Centre Bourg pour un montant de 930 euros HT (pour 2 jeux).
- ☞ Désigne, pour la commune de La Chapelle Sur Loire, le gagnant du concours photo organisé dans le cadre du Comice Rural (3 participants).
- ☞ Invite la population à assister à la Journée de la Déportation dimanche 24 avril – rendez-vous au cimetière à 11h30 et dépôt de gerbe.
- ☞ Est invité à assister à une conférence des élus dans le cadre de la fusion des intercommunalités (CCPB et TNO) lundi 24 avril à 20 heures, salle Inox à Langeais et à une réunion d'information sur le Plan Communal de Sauvegarde en présence des délégués de secteurs intéressés, mardi 26 avril à 20 heures Salle Pierre Desproges.
- ☞ Entend la lecture du courrier adressé par la Préfet concernant le versement d'un montant de 15 249 € alloué à la commune au titre du Fonds de Compensation de TVA sur les dépenses d'investissement réalisées en 2015.

TOUR DE TABLE :

- ☞ M^{me} LE THEPAULT déplore l'annulation du vide chambre d'enfants prévu initialement le 3 avril 2016 et organisé par l'Association des Parents d'Elèves de La Chapelle par manque d'inscriptions ; le Maire rencontrera les membres du bureau à ce sujet.
- ☞ M^{me} GANDRILLE invite la population à assister au concert de printemps samedi 23 avril à 20h30, salle des fêtes à Benais.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée.
La séance est levée à 20h.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 02 Mai 2016 à 20h30, salle de la Mairie .**

